

last session, which was not allowed then to pass through this House. He could not understand why our Patent Laws should be different from all the laws on the subject enacted by all the other countries of the globe, as read by the hon. member opposite, (Mr. Sanborn). Surely when Great Britain, France, Austria, United States, and Russia, allow free trade on the subjects of Patents, we should not be an exception to all the world. Besides, the good faith of our Government was pledged in this matter, as for the two years past all the petitioners for Letters Patent were assured that a general law on the subject for the whole Dominion would be enacted, and that they had only to await the inauguration of our new system of Government. For Patentees were promised a protection to their interests, even by the hon. members of this House, and he remembered a petition from English capitalists for Letters Patent being presented very lately by the hon. member opposite, (Mr. Ross). Now, the absurdity of a British colony refusing Patents to British subjects from the Mother Country was to his mind apparent, and he could not believe that this House would treat them as foreigners in their legislation on this subject. We cannot honestly refuse to carry out our promises so often repeated within the last two years to foreign patentees. He could not see the difference between patents and copyright, and they should be placed on the same footing. There should be no privileges, but let the laws be general, and apply equally to all. The residence of 12 months here was a burden and an absurdity, and in effect and practice, completely impossible to carry out. Nova Scotia and New Brunswick are now exempt from such conditions of residence for 12 months, and why not extend such a law to the other provinces of the Dominion? The more we consider these restrictions, the more we must feel satisfied that we are legislating in a retrograde sense, and in a manner opposed to the common sense of mankind, and in opposition to the genius of this age.

Hon. Mr. Ross said that he concurred in every word that had fallen from his hon. friend (Mr. McCully) on the left of the Speaker, and although he intended to vote for the second reading of the Bill before the House, he would much rather vote for a measure abolishing all patent laws. It was no doubt within the knowledge of those hon. members

du Bill de la dernière session, lequel n'avait pas eu l'assentiment de cette Chambre. Il ne comprend pas pourquoi nos lois sur les brevets devraient être différentes de toutes les lois sur le sujet adoptées par tous les autres pays ainsi que l'a lu l'honorable sénateur d'en face (M. Sanborn). Certes, si la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, les États-Unis et la Russie permettent un libre-échange sur la question des brevets, nous ne devrions pas faire exception. De plus, la bonne foi du Gouvernement est en cause dans cette affaire car, depuis deux ans, tous les requérants de brevets ont eu l'assurance qu'une loi générale en la matière serait adoptée pour l'ensemble de la Puissance et qu'il leur suffirait d'attendre l'instauration de notre nouveau régime de gouvernement. Aux titulaires de brevets, on a promis de protéger leurs intérêts; même des membres de notre Chambre l'ont fait, et il se rappelle une pétition que l'honorable sénateur d'en face (M. Ross) a présentée tout dernièrement pour l'obtention d'un brevet au nom de capitalistes anglais. Or, qu'une colonie britannique refuse des brevets à des sujets britanniques venant de la Mère Patrie lui semble de toute évidence absurde, et il ne peut pas croire que notre Chambre, avec cette loi, traitera ces gens comme des étrangers. Nous ne saurions honnêtement refuser de remplir les promesses que nous avons si souvent répétées depuis deux ans aux titulaires étrangers de brevets. Il ne peut pas voir de différence entre les brevets et le droit d'auteur, et les deux doivent être placés sur le même pied. Il ne faut pas qu'il y ait de privilège, mais il faut que les lois soient générales et s'appliquent également pour tous. L'obligation de résider ici pendant 12 mois est un fardeau et une absurdité, et, en pratique, elle est complètement impossible à remplir. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse n'ont pas actuellement semblable obligation de résider pendant 12 mois. Pourquoi ne pas étendre cette loi aux autres provinces de la Puissance? Plus nous considérons ces restrictions, plus nous devons être convaincus que nous sommes en train de légiférer dans un sens rétrograde, à l'encontre du bon sens de l'humanité et de l'esprit de notre époque.

L'honorable M. Ross se dit d'accord en tout point avec son honorable collègue (M. McCully) qui siège à gauche du Président, et bien qu'il entende voter pour le Bill dont le Sénat est saisi en deuxième lecture, il aurait préféré voter pour l'abolition de la législation sur les brevets. Les sénateurs qui ont étudié la question savent probablement qu'un comité